

INAUGURATION D'UN BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL EN BOIS LOCAL À SAINT JEAN D'ARVEY (73)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
15 JUN 2012

Il est possible de faire la promotion de la filière bois locale en s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 20 bâtiments expérimentaux ont été financés afin de démontrer la faisabilité d'une démarche de construction en bois valorisant les bois locaux.

L'une de ces premières constructions, le bâtiment multifonctionnel de Saint Jean d'Arvey, en Savoie, sera inaugurée le 23 juin 2012.

En présence de M. **Jean-François CARENCO**, Préfet de la région Rhône-Alpes, de M. **Christophe MIRMAND**, Préfet de la Savoie, de M. **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président de la région Rhône-Alpes et de M. **Hervé GAYMARD**, Président du Conseil Général de la Savoie, M. **Jean-Claude MONIN**, maire de Saint Jean d'Arvey et Président de la Fédération nationale des Communes forestières inaugurera le bâtiment multifonctionnel de Saint Jean d'Arvey,

**Le samedi 23 juin 2012
Mairie de Saint Jean d'Arvey (73)**

Journalistes, vous êtes invités à participer à cette inauguration.

À partir de 10h00 : Présentation du bâtiment

- Animée par **Jean-Luc Sandoz** du bureau d'étude ECOTIM, suivi de témoignages sur la mise en œuvre du bois local dans la construction fait par des entreprises ayant participés à la mise en œuvre du lot bois.

13h00 : Buffet

15h00 : Inauguration officielle



Contact presse

Poisson d'avril : Delphine de Tauriac : 04 79 26 58 53 / 06 34 02 44 38 - ddetauriac@poissondavrill.fr
Communes forestières Rhône-Alpes : Jessica MASSON : 06 27 24 94 59 (joignable uniquement le jour de l'inauguration)
Communes forestières Rhône-Alpes
Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73000 CHAMBERY

NAISSANCE D'UN PROJET INNOVANT POUR SAINT-JEAN-D'ARVEY

Tout a commencé, ou presque, en 2008 par un voyage d'étude dans la région autrichienne du Vorarlberg, pionnière pour sa politique énergétique et ses constructions exemplaires. Grâce à la CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes) et son projet Climalp, et en partenariat avec les Communes Forestières de Rhône-Alpes, ces deux journées d'échanges feront germer les idées. C'est précisément la visite du centre communal de Ludesch (multi-activités, passif, matériaux écologiques, architecture contemporaine en bois local) qui inspirera le projet de St Jean d'Arvey. L'impulsion initiale du maire pour ce voyage d'étude a donc été déterminante.

UN BÂTIMENT FAIT À PARTIR DE "BOIS DES ALPES"

La conception de ce bâtiment a adopté l'utilisation de manière optimisée et complémentaire des matériaux bois et béton. La mairie de Saint Jean d'Arvey a voulu à travers ce projet faire la promotion de la filière bois local en s'inscrivant dans une démarche de **développement durable** et en faisant appel à des entreprises de transformation de bois certifié Bois des Alpes. Ainsi, afin d'être exemplaire, la commune a souhaité que le bois de structure provienne de sa forêt communale : 500 m³ de bois local sont mis en œuvre dans ce bâtiment de 1000m² dont 200 m³ proviennent de la forêt communale.

L'approche alpine qui s'appuie sur la certification de produits et de services « Bois des Alpes » est une base d'expérience unique en matière de **construction en bois local**. La démarche Bois des Alpes vise à augmenter l'utilisation des bois alpins dans la construction.

Cette certification apporte un service exemplaire en termes de développement durable et une garantie de qualité des produits bois construction. Afin de valoriser les sciages alpins, l'association possède une machine de classement mécanique qui sera en en démonstration tout au long de cette inauguration.



La construction de ce bâtiment a bénéficié du soutien de l'Europe à hauteur de 1 156 500€, de la Région et de l'Etat dans le cadre de la CIMA (Convention Interrégionale du Massif des Alpes) concernant le financement de l'ossature réalisé avec du bois local.

*Dans le cadre du **Comité de Massif**, l'Etat au travers de la DATAR, et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes ont confié aux Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes l'animation du Réseau Alpin de la forêt de Montagne, avec pour mission l'accompagnement et le suivi de la stratégie forestière alpine. Dans ce contexte, elles animent le réseau de **bâtiments-pilotes en Bois des Alpes**.*

Contact presse

Poisson d'avril : Delphine de Tauriac : 04 79 26 58 53 / 06 34 02 44 38 - ddetauriac@poissondavrill.fr
Communes forestières Rhône-Alpes : Jessica MASSON : 06 27 24 94 59 (joignable uniquement le jour de l'inauguration)
Communes forestières Rhône-Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73000 CHAMBERY